



## REUNION DU COMITE DU 11 septembre 2024

**Présents :** JL. PALMIERI (Président), J. BOULARD (1ère Vice-présidente et déléguée au développement), G. CASSY (trésorier), JP. BONNET (Trésorier adjoint), J. ARDITI (Vice-président, chargé des compétitions), A. JAGGLI (Vice-présidente Agglomération), L.VOLLET (Vice-président Littoral), Yann OZANNE  
**Absents excusés:** K. GIRAULT (Vice-présidente Gascogne) et P. CORDONNIER (Secrétaire générale, démissionnaire).

Tour de table de présentation.

Yann OZANNE est coopté à l'unanimité des présents comme nouveau Secrétaire Général en remplacement de P. CORDONNIER, démissionnaire.

### 1. J. BOULARD: Responsable du Développement.

- Les résultats de recrutement sont faibles et le nombre de licenciés recule. A date :1093 contre 1171 l'année précédente. Cela se ressentirait sur le nombre d'inscrit aux compétitions, selon J. ARDITI. Une semaine du développement se déroulera du 16 au 20 septembre. Une publication dans Sud Ouest BORDEAUX et Sud Ouest Littoral est prévue à l'appui des journées «Portes ouvertes» organisées dans 9 clubs de la région (Le Pyla, Bruges, Esprit des lois, Gradignan, Le Cap Ferret, Cestas, Le Bouscat, Mérignac et Blanquefort) repris sur l'affiche de l'événement.
- J.BOULARD souhaiterait faire fabriquer une enseigne afin de rendre plus visible et identifiable, la Maison du Bridge. Celle ci pourrait être positionnée sur la façade sud, sous réserve d'autorisation. Faute de celle-ci, sont évoquées les hypothèses d'une table fixe extérieure ou de drapeaux amovibles
- La FFB serait susceptible de prendre, pour partie en charge ces deux rubriques de dépenses dans le cadre de la «Convention de Développement» (annexée au CR). Celle ci peut s'étendre aux initiatives des clubs et J. BOULARD envisagerait d'en faire bénéficier le club ESPRIT DES LOIS, dans le cadre de son déménagement rue Croix de Seguey.
- **L. VOLLET** a rendez-vous avec un journaliste de Sud Ouest Littoral pour un article sur le Bridge dans la région.
- Le Président fait part de la création d'un club à LEMBRAS. Il s'agit, en fait d'une «scission» du club de BERGERAC, qui perdrait, sur ses 83 licenciés, une cinquantaine de membres adhérant à

ce nouveau club. Le club de LEMBRAS, fort d'un projet ambitieux (bridge scolaire, festival, captation de clientèles anglaise et néerlandaise, demande l'agrément du Comité. Après discussion sur la gratuité accordée aux nouveaux clubs, il est décidé de donner l'agrément et la gratuité de la première année au club de LEMBRAS.

## **2. J. ARDITI: Responsable des compétitions**

En dépit des demandes émanant de certains clubs, il n'est pas possibles de «déverrouiller» le nombre retenu de 18 équipes pour l'Inter-club D2. Le format d'un tournoi par poule, plébiscité par les joueurs car toutes les équipes se rencontre ne le permettant pas. A reconsidérer, éventuellement pour la saison prochaine.

## **3. G. CASSY, budgets: Trésorier**

- Résultats 2023/2024: Présentation des résultats de l'exercice écoulé qui doivent encore être validés par le cabinet comptable. Il devraient être équilibrés et même dégager un solde légèrement positif.
- Budget 2024/2025 : Établi sur des bases similaires, le budget vise un résultat positif de même ampleur.

Les comptes, budgets et commentaires sont repris en annexe au présent CR.

## **4. Quelques points de communications internes évoqués:**

- Projet d'une «page» éditée par le Comité sur les actualités de celui-ci.
- Écrire directement aux joueurs pour les inciter a faire des compétitions (notamment les interclubs), car l'action des présidents de clubs ne semblent pas couronnée de succès.
- Rappel de faire remonter à Y. OZANNE, les informations relatives au Bridge Scolaire. Un panneau disponible dans le hall permettra une communication informationnelle et promotionnelle à destination des pratiquants fréquentant la MDB, complétant la communication réalisée sur Facebook.



**Jean-Luc Palmieri**  
**Président**  
**Comité de Guyenne de Bridge**  
**comité.guyenne.ffb@Wanadoo.fr**  
**0772287531**